

y fussent? Cela ne se peut, et seroit injuste. On n'aime donc jamais la personne, mais seulement les qualités<sup>1</sup>.

## XIX

Les choses qui nous tiennent le plus, comme de cacher son peu de bien, ce n'est souvent presque rien; c'est un néant que notre imagination grossit en montagne. Un autre tour d'imagination nous le fait découvrir sans peine.

## XX

Ceux qui sont capables d'inventer sont rares; les plus forts en nombre ne veulent que suivre et refusent la gloire à ces inventeurs qui la cherchent par leurs inventions. Et s'ils s'obstinent à la vouloir obtenir, et mépriser ceux qui n'inventent pas, les autres leur donneront des noms ridicules, leur donneroient des coups de bâton. Qu'on ne se pique donc pas de cette subtilité, ou qu'on se contente en soi-même.

1. C'est réaliser des abstractions, dit très-bien M. Huet dans son excellent commentaire; il n'existe pas de qualités séparées des choses.

## ARTICLE XXIV

## DE LA JUSTICE

## I

Toutes les bonnes maximes sont dans le monde; on ne manque qu'à les appliquer. Par exemple, on ne doute pas qu'il ne faille exposer sa vie pour défendre le bien public, et plusieurs le font; mais pour la religion, point.

Il est nécessaire qu'il y ait de l'inégalité parmi les hommes; cela est vrai. Mais cela étant accordé, voilà la porte ouverte, non-seulement à la plus haute domination, mais à la plus haute tyrannie. Il est nécessaire de relâcher un peu l'esprit; mais cela ouvre la porte aux plus grands débordements. Qu'on en marque les limites; il n'y a point de bornes dans les choses: les lois y en veulent mettre, et l'esprit ne peut le souffrir.

## II

La raison nous commande bien plus impérieusement qu'un maître: car en désobéissant à l'un, on est malheureux; et en désobéissant à l'autre, on est un sot.

## III

Pourquoi me tuez-vous? Eh quoi! ne demeurez-vous pas de l'autre côté de l'eau? Mon ami, si vous demeurez

riez de ce côté, je serois un assassin, cela seroit injuste de vous tuer de la sorte; mais puisque vous demeurez de l'autre côté; je suis un brave, et cela est juste.

## IV

Sur quoi l'homme fondera-t-il l'économie du monde qu'il veut gouverner? Sera-ce sur le caprice de chaque particulier? Quelle confusion! Sera-ce sur la justice? Il l'ignore.

Certainement s'il la connoissoit, il n'auroit pas établi cette maxime, la plus générale de toutes celles qui sont parmi les hommes : Que chacun suive les mœurs de son pays. L'éclat de la véritable équité auroit assujéti tous les peuples, et les législateurs n'auroient pas pris pour modèle, au lieu de cette justice constante, les fantaisies et les caprices des Perses et Allemands. On la verroit plantée par tous les États du monde et dans tous les temps, au lieu qu'on ne voit presque rien de juste où d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat. Trois degrés d'élévation du pôle renversent toute la jurisprudence. Un méridien décide de la vérité; en peu d'années de possession, les lois fondamentales changent; le droit a ses époques. L'entrée de Saturne au Lion nous marque l'origine d'un tel crime. Plaisante justice qu'une rivière borne! Vérité au deçà des Pyrénées, erreur au delà.

Ils confessent que la justice n'est pas dans ces coutumes, mais qu'elle réside dans les lois naturelles connues en tout pays. Certainement ils la soutiendroient opiniâtrément, si la témérité du hasard, qui a semé les lois humaines, en avoit rencontré au moins une qui fût universelle; mais la plaisanterie est telle, que le ca-

price des hommes s'est si bien diversifié, qu'il n'y en a point.

Le larcin, l'inceste, le meurtre des enfants et des pères, tout a eu sa place entre les actions vertueuses. Se peut-il rien de plus plaisant qu'un homme ait droit de me tuer parce qu'il demeure au delà de l'eau, et que son prince a querelle contre le mien, quoique je n'en aie aucune avec lui?

Il y a sans doute des lois naturelles; mais cette belle raison corrompue a tout corrompu : *Nihil amplius nostrum est; quod nostrum dicimus, artis est; ex senatus-consultis et plebiscitis crimina exercentur; ut olim vitiiis, sic nunc legibus laboramus.*

De cette confusion arrive que l'un dit que l'essence de la justice est l'autorité du législateur; l'autre, la commodité du souverain; l'autre, la coutume présente, et c'est le plus sûr : rien, suivant la seule raison, n'est juste de soi; tout branle avec le temps. La coutume fait toute l'équité, par cette seule raison qu'elle est reçue; c'est le fondement mystique de son autorité. Qui la ramène à son principe, l'anéantit. Rien n'est si fautif que ces lois qui redressent les fautes : qui leur obéit, parce qu'elles sont justes, obéit à la justice qu'il imagine, mais non pas à l'essence de la loi : elle est toute ramassée en soi; elle est loi, et rien davantage. Qui voudra en examiner le motif le trouvera si foible et si léger, que, s'il n'est accoutumé à contempler les prodiges de l'imagination humaine, il admirera qu'un siècle lui ait tant acquis de pompe et de révérence. L'art de fronder et bouleverser les États est d'ébranler les coutumes établies, en sondant jusque dans leur source, pour marquer leur défaut de justice. Il faut, dit-on,

recourir aux lois fondamentales et primitives de l'État qu'une coutume injuste a abolies : c'est un jeu sûr pour tout perdre; rien ne sera juste à cette balance. Cependant le peuple prête aisément l'oreille à ces discours. Ils secouent le joug dès qu'ils le reconnoissent; et les grands en profitent à sa ruine et à celle de ces curieux examineurs des coutumes reçues. Mais, par un défaut contraire, les hommes croient quelquefois pouvoir faire avec justice tout ce qui n'est pas sans exemple. C'est pourquoi le plus sage des législateurs disoit que, pour le bien des hommes, il faut souvent les piper; et un autre, bon politique : *Cum veritatem qua liberetur ignoret, expedit quod fallatur*. Il ne faut pas qu'il sente la vérité de l'usurpation : elle a été introduite autrefois sans raison; elle est devenue raisonnable; il faut la faire regarder comme authentique, éternelle, et en cacher le commencement, si on ne veut qu'elle ne prenne bientôt fin.

## V

Ceux qui sont dans le dérèglement disent à ceux qui sont dans l'ordre que ce sont eux qui s'éloignent de la nature, et ils la croient suivre : comme ceux qui sont dans un vaisseau croient que ceux qui sont au bord fuient. Le langage est pareil de tous côtés. Il faut avoir un point fixe pour en juger. Le port juge ceux qui sont dans le vaisseau; mais où prendrons-nous un point dans la morale?

## VI

*Veri juris*. — Nous n'en avons plus : si nous en avions, nous ne prendrions pas pour règles de justice de suivre les mœurs de son pays.

## VII

J'ai passé long temps de ma vie en croyant qu'il y avoit une justice, et en cela je ne me trompois pas; car il y en a une selon que Dieu nous l'a voulu révéler. Mais je ne le prenois pas ainsi, et c'est en quoi je me trompois; car je croyois que notre justice étoit essentiellement juste et que j'avois de quoi la connoître et en juger.

Mais je me suis trouvé tant de fois en faute de jugement droit, qu'enfin je suis entré en défiance de moi et puis des autres. J'ai vu tous les pays et hommes changeants; et ainsi, après bien des changements de jugement touchant la véritable justice, j'ai connu que notre nature n'étoit qu'un continuel changement, et je n'ai plus changé depuis; et si je changeois, je confirmerois mon opinion.

## VIII

Il est dangereux de dire au peuple que les lois ne sont pas justes; car il n'obéit qu'à cause qu'elles croit justes. C'est pourquoi il faut lui dire en même temps qu'il y faut obéir parce qu'elles sont lois, comme il faut obéir aux supérieurs, non parce qu'ils sont justes, mais parce qu'ils sont supérieurs. Par là voilà toute sédition prévenue, si on peut faire entendre cela; et ce que c'est proprement que la définition de la justice.

## IX

Montagne a tort : la coutume ne doit être suivie que parce qu'elle est coutume, et non parce qu'elle soit raisonnable ou juste. Mais le peuple la suit par cette seule raison qu'il la croit juste; sinon il ne la suivroit plus, quoiqu'elle fût coutume, car on ne veut être

assujetti qu'à la raison ou à la justice. La coutume, sans cela, passeroit pour tyrannie ; mais l'empire de la raison et de la justice n'est non plus tyrannique que celui de la délectation. Ce sont les principes naturels à l'homme.

Il seroit donc bon<sup>1</sup> qu'on obéît aux lois et coutumes parce qu'elles sont lois ; qu'il<sup>2</sup> sût qu'il n'y en a aucune vraie et juste à introduire ; que nous n'y connoissons rien, et qu'ainsi il faut seulement suivre les reçues : par ce moyen on ne les quitteroit jamais. Mais le peuple n'est pas susceptible de cette doctrine, et ainsi, comme il croit que la vérité se peut trouver et qu'elle est dans les lois et coutumes, il les croit et prend leur antiquité comme une preuve de leur vérité (et non de leur seule autorité sans vérité). Ainsi il y obéît, mais il est sujet à se révolter dès qu'on lui montre qu'elles ne valent rien ; ce qui se peut faire voir de toutes en les regardant d'un certain côté.

## X

La nature de l'homme est toute nature : *omne animal*.

Il n'y a rien qu'on ne rende naturel ; il n'y a naturel qu'on ne fasse perdre.

La vraie nature étant perdue, tout devient sa nature.

Comme le véritable bien étant perdu, tout devient son véritable bien.

Qu'est-ce que nos principes naturels, sinon nos prin-

1. Quelle étrange conséquence tirée de ces belles vérités ! (Havet.)

2. Sans doute le peuple.

cipes accoutumés ? Et dans les enfants ceux qu'ils ont reçus de la coutume de leurs pères, comme la chasse dans les animaux ?

Une différente coutume en donnera d'autres principes naturels. Cela se voit par expérience ; et s'il y en a d'ineffaçables à la coutume, il y en a aussi de la coutume contre la nature ineffaçables à la nature et à une seconde coutume : cela dépend de la disposition.

Les pères craignent que l'amour naturel des enfants ne s'efface. Quelle est donc cette nature sujette à être effacée ? La coutume est une seconde nature qui détruit la première. Pourquoi la coutume n'est-elle pas naturelle ? J'ai bien peur que cette nature ne soit elle-même qu'une première coutume, comme la coutume est une seconde nature.

## XI

La justice est ce qui est établi ; et ainsi toutes nos lois établies seront nécessairement tenues pour justes sans être examinées, puisqu'elles sont établies.

## XII

Comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice.

## XIII

*Summum jus, summa injuria*. La pluralité est la meilleure voie, parce qu'elle est visible, et qu'elle a la force pour se faire obéir ; cependant c'est l'avis des moins habiles.

Si l'on avoit pu, l'on auroit mis la force entre les mains de la justice : mais comme la force ne se laisse pas manier comme on veut, parce que c'est une qualité

palpable, au lieu que la justice est une qualité spirituelle dont on dispose comme on veut, on a mis la justice entre les mains de la force; et ainsi on appelle *juste* ce qu'il est force d'observer.

De là vient le droit de l'épée, car l'épée donne un véritable droit.

Autrement on verroit la violence d'un côté et la justice de l'autre.

De là vient l'injustice de la Fronde qui élève sa prétendue justice contre la force.

Il n'en est pas de même dans l'Église; car il y a une justice véritable et nulle violence.

XIV — *Justice. Force.*

Il est juste que ce qui est juste soit suivi. Il est nécessaire que ce qui est le plus fort soit suivi.

La justice sans la force est impuissante; la force sans la justice est tyrannique.

La justice sans force est contredite, parce qu'il y a toujours des méchants; la force sans la justice est accusée. Il faut donc mettre ensemble la justice et la force; et pour cela faire que ce qui est juste soit fort, et que ce qui est fort soit juste.

La justice est sujette à disputes: la force est très-reconnoissable, et sans dispute. Ainsi on n'a pu donner la force à la justice, parce que la force a contredit la justice et a dit qu'elle étoit injuste, et a dit que c'étoit elle qui étoit juste; et ainsi ne pouvant faire que ce qui est juste fût fort, on a fait que ce qui est fort fût juste.

XV

Les seules règles universelles sont les lois du pays

aux choses ordinaires; et la pluralité aux autres. D'où vient cela? de la force qui y est.

Et de là vient que les rois, qui ont la force d'ailleurs, ne suivent pas la pluralité de leurs ministres.

Sans doute l'égalité des biens est juste; mais, ne pouvant faire qu'il soit force d'obéir à la justice, on a fait qu'il soit juste d'obéir à la force; ne pouvant fortifier la justice, on a justifié la force, afin que le juste et le fort fussent ensemble, et que la paix fût, qui est le souverain bien.

XVI

Ils sont contraints de dire: Vous n'agissez pas de bonne foi; nous ne devrions pas, etc. Que j'aime à voir cette superbe raison humiliée et suppliante! Car ce n'est pas là le langage d'un homme à qui on dispute son droit et qui le défend les armes et la force à la main. Il ne s'amuse pas à dire qu'on n'agit pas de bonne foi; mais il punit cette mauvaise foi par la force.

XVII

Quand il est question de juger si on doit faire la guerre et tuer tant d'hommes, condamner tant d'Espagnols à la mort, c'est un homme seul qui en juge, encore intéressé: ce devoit être un tiers indifférent.

XVIII

Ces discours sont faux et tyranniques: Je suis beau, donc on doit me craindre; je suis fort, donc on doit m'aimer. Je suis... La tyrannie est de vouloir avoir par une voie ce qu'on ne peut avoir que par une autre. On rend différents devoirs aux différents mérites: devoir d'amour à l'agrément; devoir de crainte à la force; de-

voir de croyance à la science. On doit rendre ces devoirs-là; on est injuste de les refuser, et injuste d'en demander d'autres. Et c'est de même être faux et tyran de dire: Il n'est pas fort, donc je ne l'estimerai pas; il n'est pas habile, donc je ne le craindrai pas. La tyrannie consiste au désir de domination universelle et hors de son ordre.

## ARTICLE XXV

## PENSÉES DIVERSES

## I

Il y a des vices qui ne tiennent à nous que par d'autres, et qui, en ôtant le tronc, s'emportent comme des branches.

## II

Quand la malignité a la raison de son côté, elle devient fière, et étale la raison en tout son lustre: quand l'austérité ou le choix sévère n'a pas réussi au vrai bien, et qu'il faut revenir à suivre la nature, elle devient fière par le retour.

## III

L'homme est plein de besoins: il n'aime que ceux qui peuvent les remplir tous. C'est un bon mathématicien, dira-t-on; mais je n'ai que faire de mathématiques: il me prendroit pour une proposition. C'est un bon guerrier: il me prendroit pour une place assiégée. Il faut donc un honnête homme qui puisse s'accommoder à tous mes besoins généralement.

## IV

Quand on se porte bien, on admire comment on pourroit faire si on étoit malade; quand on l'est, on prend médecine gaiement: le mal y résout. On n'a